



 **COMMISSION NATIONALE DE TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE**

 **ASSEMBLEE GENERALE DE LA COMMISSION NATIONALE,**

 **les 3 et 4 Octobre 2020, à AIX les BAINS, 73100,**

**Centre des Congrès, rue Jean MONARD, salle PALACE 31/1, Horaires 8 h 30 – 12 h 30**

**Le 03 Octobre 2020**

**INVITES :**

Christophe MARTINEL, Président de la Commission Nationale de Tir sur Cible (CN TSC), Président de la Commission Régionale (CR) de la Ligue des Pays Normands,

Jean-Gilles YVER, Vice-Président de CN TSC,

Robert DALBESIO, Vice-Président de la CN TSC

Dominique GENARD, Trésorier de la CN TSC, Président de la CR Centre Val de Loire.

Philippe DEFIEUX, Secrétaire de la CN TSC,

Michel RENARD, Président de la CR des Hauts de France, Responsable de l’Arbitrage,

Stéphane ESTIER, Président de la CR Bretagne Pays de Loire, Responsable Formation de la CN TSC, Capitaine de l’équipe ELITE de France,

Ghislaine VAN DEN WOLDENBERG, Présidente de la CR AURA,

Dominique DIDRY, Président de la CR ILE de France,

Laurent MOINEL, Président de la CR Grand EST,

Henry LAUR, Président de la CR Pyrénées Méditerranée,

Antoine RODULFO, Président de la CR de la Réunion,

Michel TOULA, Président de la CR Martinique,

Gilbert KAOUMA, Président de la CR Nouvelle Calédonie

Serge ZERROUKI, Entraîneur de l’équipe de France,

Yves MALIET, Webmaster de la CN TSC.

**Présents :**

Christophe MARTINEL, Président de la Commission Nationale de Tir sur Cible (CN TSC), Président de la Commission Régionale (CR) de la Ligue des Pays Normands,

Jean-Gilles YVER, Vice-Président de CN TSC,

Ghislaine VAN DEN WOLDENBERG, Présidente de la CR AURA,

Dominique DIDRY, Président de la CR ILE de France,

Laurent MOINEL, Président de la CR Grand EST,

Michel RENARD, Président de la CR des Hauts de France, Responsable de l’Arbitrage,

Philippe DEFIEUX, Secrétaire de la CN TSC,

Yves MALIET, Webmaster de la CN TSC.

Nathalie KOWNACKI, Commission Régionale Ile de France

**Absents excusés :**

Robert DALBESIO, Vice-Président de la CN TSC

Dominique GENARD, Trésorier de la CN TSC, Président de la CR Centre Val de Loire, représenté par Christophe MARTINEL.

Stéphane ESTIER, Président de la CR Bretagne Pays de Loire, Responsable Formation de la CN TSC, Capitaine de l’équipe ELITE de France, représenté par Christophe MARTINEL.

Henry LAUR, Président de la CR Pyrénées Méditerranée, représenté par Christophe MARTINEL.

Antoine RODULFO, Président de la CR de la Réunion,

Michel TOULA, Président de la CR Martinique,

Gilbert KAOUMA, Président de la CR Nouvelle Calédonie

Serge ZERROUKI, Entraîneur de l’équipe de France

**Le Président Christophe MARTINEL ouvre la séance à 8 h 55.**

Le président accueille les participants, les remercie pour leur présence, et vérifie que la feuille de présence soit signée par les présents.

 **VOIX des Commissions Régionales présentes et représentées :**

Sur un total de 1010 voix :

104 : Grand Est

263 : Ile de France

125 : Occitanie

85 : Hauts de France

158 : AURA

64 : Ligue des Pays Normands

51 : CENTRE

 **PROCES VERBAL de l’Assemblée Générale**

1/ Actualités de la discipline par le Président de la CN TSC Christophe MARTINEL.

Compte tenu du contexte sanitaire, de nombreuses activités et compétitions ont été annulées, notamment les RIPES. Le calendrier du championnat de France à Limoges est reculé d’une semaine, au 14 et 15 mai 2021. L’open international à Caen se déroulera les 22 et 23 mais 2021.

L’AG de la Fédération en 2021 aura lieu les 27 et 28 mars 2021.

2/ Rapport moral du Président, Vote.

Le Président présente le bilan de la discipline à l’assemblée :

* Actions avec l’UNSS, création d’une commission nationale mixte.
* Critérium national Jeunes à Chateaubriand, organisé par Serge ZERROUKI et Stéphane ESTIER, 5 régions présentes, 36 compétiteurs.
* Championnat de France à Limoges, avec présence de France 3. Le DTN préconise d’améliorer l’organisation au niveau des responsabilités, du timing, de la remise des prix, notamment.
* Présence de 2 membres de la LIFRAS, de l’Ile de la Réunion et de la Nouvelle Calédonie.
* Stage ELITE France organisé par Serge et Stéphane, dont l’objectif était le partage d’expérience, entre les Jeunes et les adultes.
* Réunion des Instructeurs Nationaux, les candidats au MEF 2 doivent être présents pour soutenir leur mémoire.
* Les RIPES.
* La formation de 6 cadres organisée par Ghislaine à Limoges, lors du Championnet de France.
* Développement de la discipline au Liban, formation assurée sur place par Jean-Gilles YVER.
* Jean-Gilles a aussi organisé en Martinique une formation au Tir sur Cible.
* Cartes de niveau 1, enjeu à la fois sécuritaire, pour participer aux compétitions, et financier.
* Gros travail de la part de notre Webmaster, Yves.
* Préparation de l’Open International, prévu, à ce jour, le 29 et 30 mai 2021, sous réserve du contexte sanitaire.
* A ce jour, la discipline compte 797 compétiteurs enregistrés, 230 compétiteurs assidus.

Le rapport moral du Président est approuvé à l’unanimité.

3/ Bilan du chargé de Trésorerie pour 2019 :

Absence du Trésorier Dominique GENARD, les dépenses 2019 2020 se sont élevées à environ 40 % du budget, nous indique Jean-Gilles.

Pas de vote compte tenu de l’absence de rapport.

4/ Budget prévisionnel 2020 / 2021 :

Jean-Gilles précise que le budget est de 20 300,00 euros.

Pas de vote compte tenu de l’absence de présentation du budget.

5/ L'open international des clubs de TSC à Caen, les 24 et 25 mai 2021 :

Christophe : Sujet évoqué dans le rapport moral du Président. Le contexte sanitaire risque de décaler le calendrier, cependant, les sponsors conservent leurs budgets. De nombreux pays s’étaient préinscrits, notamment des pays du Maghreb, le Liban, l’Espagne, etc.

Yves attire l’attention sur un point du règlement international concernant le cumul des points entre équipes et clubs.

6/ Le championnat de France à Limoges, les 14, 15 et 16 mai 2021 :

Pour ce championnat, le préalable serait de pouvoir organiser des compétitions dans toutes les régions, compétitions devant être autorisées par les collectivités compte tenu du contexte sanitaire. Certaines piscines n’acceptent pas d’organiser des compétitions, ou limitent les présents aux clubs du département de la piscine.

Préalable : respect des mesures sanitaires.

Sélection : les compétiteurs sélectionnés auront participé à des compétitions ouvertes à tous les compétiteurs, et inscrites au calendrier national.

Rappel : pour qu’un titre de Champion de France soit délivré, il est nécessaire d’avoir au moins 6 compétiteurs dans une catégorie.

Mais contrainte forte : 5 lignes d’eau à Limoges, ce qui signifie 5 compétiteurs minimum par catégorie, soit 20 compétiteurs pour les Jeunes Cadets et Juniors.

Au total 70 compétiteurs seront sélectionnés, donc 50 pour les Seniors et Masters, 35 hommes et 15 femmes.

Soit 14 Séries de prévues, 4 pour les Jeunes, et 10 pour les Seniors et Masters.

A noter : avoir toujours au moins deux compétiteurs dans chacune des régions.

Arbitrage : Michel a besoin de 25 à 30 juges.

Logistique : chaque région se charge de réserver son hébergement (compétiteurs, arbitres, capitaines). Sinon Ghislaine se propose de prendre en charge les besoins d’hébergement des régions. Merci de la solliciter au moins 3 semaines avant Le championnat.

Lampes et moniteurs de contrôle : en attente des informations de Dominique GENARD.

350 Plastrons seront à préparer : les bénévoles de Limoges. Ghislaine contacte l’équipe de Limoges et informe les membres de la Commission Nationale de ses contacts.

Horaires : Mise en place du matériel la veille avec les bénévoles de Limoges.

RV des participants le samedi à 7 h 00, horaire préconisé par le Président, horaire qui sera à confirmer lors des réunions préparatoires. Défilé prévu à 7 h 30, et début de la compétition à 8 h 00. Idem, horaires à confirmer.

Jean-Gilles va nous proposer un timing pour la compétition, incluant la remise des podiums

Jean-Gilles commande les médailles et les autocollants pour les plastrons.

Venue de Jean-Louis BLANCHARD lors de notre AG : il précise qu’il n’est pas envisagé de faire des championnats de France par discipline. Le championnat de France se fait toutes disciplines confondues, pour des raisons de visibilité médiatique.

Sébastien GRANDJEAN note la question sur les votes lors des réunions en visioconférence, non acceptés pour l’instant.

7/ Le stage ELITE de France, le CRITERIUM Jeunes :

Christophe intervient en l’absence de Serge et Stéphane.

Deux enveloppes sont distinctes au budget : stage ELITE et Stage détection nationale Jeunes.

Ces stages seront organisés après le championnat de France, donc en juin 2021.

* Le Stage ELITE : 6 meilleurs Hommes au classement combiné, les trois meilleures femmes et les 4 meilleurs Juniors, soit 13 compétiteurs seront sélectionnés/retenus.

Il n’y aura plus de Critérium Jeunes proprement dit, remplacé par un stage national de détection Jeunes

* Stage de Détection nationale Jeunes : date possible en juin, après le BAC. L’idée est d’organiser le stage de détection national jeunes au même endroit pendant trois ans, en région Centre. Marc LOURDELLE est partant pour l’organiser.

Pour le DTN : le stage ELITE doit être associé à une manifestation de dimension plus complète, soit un championnat international, soit une formation Jeunes (exemple : ajout de 4 Jeunes lors du stage ELITE). L’open international peut être un exemple de manifestation supérieure pouvant réunir l’équipe ELITE.

8/ Le règlement des compétitions :

* Super biathlon : question : hors championnat de France, lors des qualifications, où 7 parcours sont possibles, autorise-t-on un ou deux tirs hors cible, sachant que 5 impacts minimum sont nécessaires pour être qualifié ?
* Les membres de la CN TSC, après vote, sont d’accord pour autoriser au moins un tir hors plastron, dans le respect du règlement concernant la sécurité (les tirs hors ligne d’eau ou de mise en danger d’autres compétiteurs sont synonymes de disqualification, comme rappelé dans le règlement).
* Le second vote se conclut par l’autorisation d’effectuer 1 tir hors plastron maximum lors des qualifications. Un minimum de 5 impacts dans le plastron sont de toute façon nécessaires pour être qualifié pour les demi ou quarts de finale.
* matériel de pigeage : l’outil de mesure précisé dans le règlement concerne les pieds à coulisse à pointe ou à bec, en sus de l’actuelle pige, toujours en vigueur.
* Retour surface : les compétiteurs effectuant des retours surface sont classés en bas du classement de la compétition, avant les abandons, et ne sont pas intégrés dans le classement destiné au championnat de France.
* Relais : lors du championnat de France, seules les équipes composées de compétiteurs du même comité régional peuvent concourir. Hors championnat de France, toutes les configurations de composition d’équipes sont possibles, sous la responsabilité du Directeur de compétition.
* Ex aequo lors des épreuves : les Présidents entérinent l’écriture inscrite au projet de règlement de 09 2019, à savoir, pour la précision et le biathlon : *« Pour les podiums, en cas de scores identiques, le meilleur impact détermine le premier, puis le deuxième impact, etc ",* et *p*our le super biathlon : *« En cas d’ex æquo c’est le temps au centième de seconde qui est retenu ».*
* Procédure de vote lors des réclamations lors du championnat de France : avant le championnat, les Présidents de régions participantes au championnat désigne un JF2, et en informe le Directeur de la compétition.
* La fiche compétiteur et la fiche arbitre sont annexées au règlement général des compétitions.
* La saisie des résultats : pour les résultats, la mesure se fait à partir du centre et les arrondis sont précisés dans le règlement.

9/ Arbitrage : Michel Renard :

* Nominations de Juges.

JF1 : Emmanuel BOURGEOIS.

JF2 : Robert DALBESIO, Patrick AUDU, Yohann BELPRE, Dominique GENARD, Philippe DEFIEUX.

Ces propositions sont acceptées à l’unanimité.

Michel nous indique qu’un chèque de 12 euros est à envoyer par les JF 2 seulement à Dominique GENARD.

* Support formation avec carnet pour Juges : Michel a élaboré un carnet qui sera mis à jour et mis en ligne sur le site par Yves.
* Carnet pour Initiateurs et Moniteurs : Ghislaine envoie les carnets aux membres de la Commission Nationale, ainsi qu’aux Instructeurs Nationaux.
* Réunion des Instructeurs Nationaux : samedi 28 novembre à Rennes

10/ Formations des cadres : les calendriers de formations sont à adresser à Stéphane ESTIER et à Yves MALIET pour mise en ligne sur le site de la Commission.

11/ Les inscriptions aux compétitions :

* Il est acté lors de l’AG de mettre en place des listes d’attente pour éviter d’avoir des places non pourvues. Yves Maliet reviendra vers nous pour le calendrier de mise en place de cette fonctionnalité et pour les informations nécessaires à son fonctionnement futur.
* Sujet sur la responsabilisation des compétiteurs et sur la possibilité qui leur sera donnée de s’inscrire directement aux compétitions, sans en référer systématiquement à leur responsable de section TIR : les Présidents de Commissions Régionales vont consulter les responsables de section Tir sur ce point , et le sujet sera mis à l’ordre du jour de la prochaine AG. Yves précise que le responsable de section Tir pourra toujours intervenir sur les inscriptions ou désinscriptions. Là aussi, Yves nous donnera des informations sur le calendrier et les modalités de mise en place.
* Sujet de la priorisation des inscriptions à une compétition : le club organisateur en priorité ? Puis le département ? Puis la région ? Sujet à documenter et à mettre à l’ordre du jour de la prochaine AG.
* Montant du droit d’inscription aux compétitions : Il est décidé par les membres de l’AG de limiter le tarif du droit d’inscription aux compétitions à 10 euros.
* Féminisation des dirigeants du TSC : sujet pour la prochaine AG.
* Base de données, avec fiche individuelle et documents à jour pour chaque compétiteur : cf fiche compétiteur, que Michel annexera au règlement des compétitions.

12/ Points divers :

Charte concernant les mesures sanitaires à respecter. Jean-Gilles a adressé un message aux membres de la CN, transmis par le secrétaire par mail le 28 septembre. Ce document est mis sur le site dans le formulaire d’engagement aux compétitions.

13/ Présentation du site et ses évolutions par Yves MALIET, Webmaster de la CN TSC

Le site actuel sera basculé sur le nouveau format fédéral dans les prochains jours.

La nouvelle adresse : tirsub.ffessm.fr

Yves nous présente la fiche compétiteur. Yves enlève la notification RS (retour surface) mise aux cadets et juniors, catégories qui peuvent effectuer le retour surface.

**L’ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les présents et clôture la séance à 15 h 56.**

Philippe DEFIEUX, Secrétaire de la Commission Nationale de TSC

 **Annexes**

Ci-dessous, de la part de notre trésorier, le réalisé 2019-2020 et le budget 2020-2021 (chiffres non soumis aux votes).



Ci-dessous le rapport de Christophe au CDN

